



## COMMUNE D'AGIEZ

# Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

## Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « L'Entente », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Monsieur François VALLOTTON**, né le 07.04.1961, originaire d'Agiez, domicilié à la Rue des Fontaines 8, **élu tacitement Syndic**, pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le Vice-Président du bureau:

La secrétaire:

Agiez, le 7 avril 2026